

Nice, le vendredi 30 janvier 2015

Tél : 04 93 72 63 00

Mél : ia06@ac-nice.fr

Web : www.ac-nice.fr/ia06

DOS 06

Affaire suivie par

Patricia Gomes

Téléphone

04 93 72 64 32

Mél. Langues-dsden06@ac-
nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services
De l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes

A

Mesdames et Messieurs
Les Directrices et Directeurs
D'écoles élémentaires publiques
s/c de Mesdames et Messieurs
Les Inspectrices et Inspecteurs
Chargés de circonscription du 1er degré

**Objet : Enseignement des langues et cultures d'origine.
Préparation de la rentrée 2015**

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir informer les parents d'élèves de votre école de l'existence des enseignements cités en objet (pays concernés : Algérie, Croatie, Serbie, Turquie, Maroc, Tunisie, Portugal).

Ces cours peuvent être ouverts dès lors que des effectifs prévisionnels de 12 élèves minimum sont réunis.

Ces enseignements destinés prioritairement aux enfants de la nationalité concernée, ou dont l'un des parents possède ou a possédé cette nationalité, sont ouverts à tout enfant dont la famille souhaite l'inscription dans la limite des places disponibles. Les élèves concernés par ce recensement sont ceux **actuellement scolarisés du CP au cours moyen**.

Les formulaires destinés à l'information des familles et au recueil des demandes d'inscription doivent être complétés par tous les parents souhaitant inscrire un enfant, même s'il suit déjà un enseignement d'ELCO au cours de cette présente année scolaire.

Je vous demande d'apporter le plus grand soin à la distribution de ces imprimés **dont vous devrez exiger le retour, quelle que soit la réponse apportée**. Ces documents ayant été rénovés et unifiés, vous ne devez pas distribuer les modèles antérieurs.

Dans la mesure de vos possibilités, je vous invite à tenir en temps opportun des réunions d'information à destination des parents, de façon à leur faire comprendre la signification de cette enquête, ses modalités, l'importance d'y répondre à temps.

Des enseignants de langue et culture d'origine pourront être invités à ces réunions. Vous trouverez à cet effet la liste des consulats qu'il vous sera possible de contacter.

Les bulletins d'inscription dûment complétés seront conservés par l'école.

Une liste récapitulative par langue des élèves volontaires (modèle ci-joint) devra être adressée, en double exemplaire, à l'inspecteur de circonscription, pour le **vendredi 20 mars 2015**, délai de rigueur.



Michel-Jean FLOCH

**PJ : Imprimés d'inscription destinés aux parents
Liste récapitulative des élèves par langue
Liste des consulats - ambassades**